



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

AVIS AUX MÉDIAS

Accès restreint à l'édifice de l'Assemblée législative

IQALUIT, Nunavut (le 20 mars 2020) - Par mesure de précaution en réponse à la situation du COVID-19, l'accès à l'édifice de l'Assemblée législative a été restreint.

Les visites guidées du public et l'accès général des visiteurs à l'édifice de l'Assemblée législative ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre. Il est conseillé aux personnes ayant des rendez-vous à l'Assemblée législative de prendre les dispositions nécessaires pour accéder à l'édifice. Les demandes de renseignements peuvent continuer à être adressées par téléphone, télécopieur et courriel de la façon suivante :

Ligne sans frais : (877) 334-7266
Télécopieur : (867) 975-5190
Courriel : LegInfo@assembly.nu.ca

L'Assemblée législative émettra des avis supplémentaires au besoin.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative
Tél. : (867) 975-5000